

GREMEVILLERS *Gazette*

GREMEVILLERS INFOS N° 22

Janvier 2018



La classe de Grémévillers Année scolaire 1962-1963

Le personnel communal se joint aux membres du Conseil municipal pour vous présenter tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.
Des vœux de bonheur, de succès et de santé pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

Grémévillers Gazette

Une publication municipale gratuite

Responsable d'édition : BERNARDIN Joël

Mairie de GREMEVILLERS

Tel : 03 44 82 41 34 Fax 03 44 82 60 80

Mail : mairie.gremevillers@orange.fr

Site Internet : www.gremevillers.fr

Comité de rédaction :

AREVALO Emilie, ANCELIN Olivier,
LEULLIER Christian, LUGINBÜHL Fabrice,
HEVERAET Jacques, BLOND Éric, BAILLY
Jean-Claude

Mairie de Grémévillers

6 rue Saint Rémy
60380 Grémévillers

Permanences du secrétariat :

Mardi de 11 h à 12 h

Mardi de 17 h à 19 h

Vendredi de 17 h à 19 h

Permanence Bibliothèque :

Mardi de 18 h à 19 h

Vendredi de 17 h à 19 h

SOMMAIRE :

- C'est bon à savoir	Page 1-2
- Etat civil	Page 3
- Les réalisations 2017	Page 4
- La vie scolaire	Page 5
- La Sécurité Routière	Page 6-7
- La charte du bon de voisinage	Page 8-9
- Le repas des cheveux argentés et le colis	Page 10
- La tournée en calèche du Père Noël	Page 11
- Les fêtes des voisins	Page 11
- La Bibliothèque Municipale	Page 12
- Le Comité des Fêtes	Page 13-14
- L'association des parents d'élèves	Page 15
- Le Bouquet de Plume	Page 16
- A la rencontre de nos entrepreneurs* : <i>Grégory HOUET</i>	Page 17
- Quizz	Page 18

* Entrepreneur, Artisan et Auto-Entrepreneur, cet emplacement vous est réservé. Si vous souhaitez présenter votre entreprise dans les prochains numéros de la Gazette, inscrivez-vous en mairie.

Les membres de la commission remercient en particulier les personnes suivantes pour la rédaction des articles:

Le bouquet de Plume et la bibliothèque: Nicole PATINIER, Anne BEAUDOIN et Emilie AREVALO

A la rencontre de nos entrepreneurs : Grégory HOUET
Et les associations



C'est bon à savoir !!

Les actualités...

➤ **Location de la salle :**

La salle de la cantine peut être louée. Cette location est réservée uniquement aux habitants de la commune. La vaisselle n'est pas prévue dans cette location.

Le prix de la location est de 160 € pour un week-end et de 80 € pour une journée (Vin d'honneur, par exemple).

A la réservation, il vous sera demandé :

Un chèque de la valeur de la réservation,

Un chèque de caution de 700€,

Une attestation de votre assurance responsabilité civile.

Si vous voulez de la vaisselle, le comité des fêtes de Grémévillers en loue. Pour cela, il suffit de vous rapprocher des membres du comité des fêtes.

Un règlement existe pour la location de la salle. Ce règlement est disponible sur le site internet de la commune. Un état des lieux est effectué le Vendredi (18h) et le Lundi (8h) au retour des clés.

NB : Le prix de la location et de la caution sont révisables tous les ans.

➤ **Inscription école maternelle pour la rentrée 2018-2019 :**

Les inscriptions pour l'école maternelle à la rentrée 2018/2019 auront lieu du 1er au 23 Février aux horaires d'ouverture du Secrétariat de la Mairie. Les parents devront se présenter avec leur livret de famille et le carnet de vaccination de l'enfant.

➤ **Enregistrement des Pactes Civils de Solidarité (PACS) en Mairie :**

Depuis le 1^{er} Novembre 2017, la Mairie est habilitée à enregistrer les PACS au même titre que les Notaires.

Toutefois il est important de noter que :

✓ Contrairement aux Notaires, la Municipalité et les Agents ne sont pas en mesure d'apporter des conseils ou de commenter les conventions, lors du dépôt de votre dossier en Mairie, aucune vérification ne pourra donc être effectuée concernant la régularité des conventions.

✓ Le PACS n'a d'intérêt que s'il est suivi de l'établissement d'un testament chez le Notaire.

✓ Le PACS produit ses effets entre les partenaires à la date de signature de la convention.

❖ Marche à suivre pour le PACS en Mairie :

Prendre contact avec la Mairie afin d'obtenir le formulaire à remplir et la liste des pièces à fournir (également disponible via le site internet de la Commune).

Lors du dépôt des pièces un rendez-vous sera donné afin de procéder à la signature de la convention (si le dossier est complet).

➤ Carte Nationale d'Identité (CNI) :

Il n'est désormais plus possible de déposer les demandes de carte d'identité en Mairie de Grémévillers, dorénavant vous devez prendre rendez-vous dans l'une des Mairies habilitées à la délivrance des CNI (Gournay en Bray, Grandvilliers, Beauvais, ...).

Afin de gagner du temps, vous pouvez réaliser une pré-demande en ligne. De même sur les sites internet des Mairies concernées où vous aurez pris votre rendez-vous vous trouverez la liste des pièces à fournir. **Tous ces renseignements sont également disponibles sur le site internet de Grémévillers, rubrique informations pratiques.**

➤ Passeport :

Comme pour la carte nationale d'identité, il n'est pas possible de le faire en mairie de Grémévillers.

✓ *Préparer sa demande en ligne*

Il est désormais possible de remplir un formulaire en ligne sur <https://passeport.ants.gouv.fr> puis cliquer sur "*Réaliser une prédemande passeport*". Si vous ne possédez pas de compte, il faut en créer un avant de saisir votre pré-demande.

Lorsque vous vous rendrez à la mairie celle-ci récupérera vos données grâce à votre numéro de pré-demande. Elle finalisera votre dossier en vérifiant les pièces justificatives et recueillera vos empreintes digitales et votre photographie.

Grâce à cette pré-demande vous n'aurez pas besoin de vous munir d'un document Cerfa.

✓ *Achat en ligne du timbre fiscal*

Il est possible d'acheter en ligne, avec une carte bancaire, le timbre fiscal pour votre demande de passeport. <https://timbres.impots.gouv.fr>

ATTENTION, petits conseils :

- N'attendez pas le dernier moment car les rendez-vous peuvent être très longs à obtenir (jusqu'à 2 mois).
- Présentez-vous avec un dossier complet sinon vous devrez reprendre un rendez-vous.
- Ne soyez pas en retard car vous pourriez perdre votre tour et être dans l'obligation de reprendre un rendez-vous.

➤ Site Internet :

Les comptes rendus des conseils municipaux sont consultables sur le site internet de la commune (www.gremevillers.fr) ou en mairie aux heures d'ouverture.

De plus, n'hésitez pas à consulter régulièrement ce site. Emilie, met en ligne les informations importantes ou des modifications de planning.



Cliquer sur

puis vous serez dirigé sur "Actualités".

Etat Civil

Naissances :

Le 01 Janvier	Louis FOUQUE HAUTECOEUR
Le 05 Janvier	Estelle MARIE-ROSE
Le 06 Avril	Cattalya WALLET
Le 12 Juin	Axel MIOU
Le 13 Juin	Lucas DESPATY
Le 24 Juin	Faustine COYOT
Le 24 Juillet	Philippine HOUET
Le 20 Octobre	Noah DELANNOY GAUTRAND
Le 21 Novembre	Samuel DREUMONT



Nous adressons toutes nos félicitations aux parents.

Mariages :

Le 19 Aout	Ludivine BLOND et Guillaume DAUZET
Le 10 Novembre	Christine BOTTE et Denis IBERT



Nous félicitons les jeunes mariés et nous leurs souhaitons tous nos vœux de bonheur.

Décès :

Le 25 Janvier	Monsieur André HOUET
Le 02 Juin	Madame Christine DUQUESNOY
Le 03 Septembre	Monsieur Pierre BOURDON



Nous renouvelons nos condoléances aux familles.

Les réalisations 2017

Cette année, la municipalité a souhaité une fois encore agir pour la sécurité de tous en investissant dans deux radars pédagogiques. Cet achat a notamment été possible par la dotation allouée par Madame Caroline CAYEUX, ancienne Sénatrice de l'Oise et Maire de Beauvais sur sa réserve parlementaire pour 3000€ qui représente 50% de la dépense. L'un des deux radars est fixé sur la D930 à Choqueuse. Le second sera mobile et sera déplacé de rue en rue. Le conseil municipal espère, par ces outils, faire diminuer la vitesse parfois excessive dans nos rues.



Au-dessus de la vitesse autorisée



Vitesse respectée

Suite à la donation de M. BLAUD, la municipalité a décidé de réhabiliter l'ancien local des sapeurs-pompiers en une salle de motricité. Cette salle est très appréciée par les enfants et le corps enseignant.



Plusieurs chantiers sont en cours de réalisation, tels que

La réparation et le gravillonnage (prévu en mars 2018 suite aux intempéries) sur plusieurs secteurs de voirie.

Le renforcement de la voirie rue St Rémy et de la rue du Manoir qui se terminera en ce début d'année 2018, ainsi que la mise en sécurité de la mare par un procédé de cagette avec un puit qui permettra d'avoir une zone tampon en cas d'orage.

L'embellissement du transformateur et de l'arrêt car de Frétoy financé par SE60 (Syndicat d'énergie de l'Oise).

La vie scolaire

Le Groupe Scolaire Morvillers-Grémévillers-Omécourt compte cette année 133 élèves répartis sur Grémévillers et Morvillers en 6 classes d'une moyenne de 22 élèves chacune.

A Grémévillers se trouvent 4 classes réparties comme suit :

- petite-section de maternelle, 23 élèves avec Mme DUHAMEL Johanna
- Moyenne-section de maternelle, 12 élèves et grande-section de maternelle, 10 élèves avec Mme GOIS Catherine
- Grande-section de maternelle, 9 élèves et CP, 13 élèves avec Mme LEFEBVRE Christelle
- CP, 9 élèves et CE1, 13 élèves avec M. SZKUDLAREK Antony.

A Morvillers se trouvent 2 classes réparties comme suit :

- CE2, 20 élèves avec M. GONTHIER Nicolas
- CM1, 13 élèves et CM2, 11 élèves avec Mme LALOUX Sandrine.

Les représentants des parents d'élèves élus pour l'année scolaire 2017/2018 sont pour:

Les Classes de Grémévillers:

Titulaires: Mmes Sylvie WATELLET, Véronique VANLAYES, Delphine SANZ et M. Jérôme TORCHY.

Les Classes de Morvillers :

Titulaires: Mme Audrey TORCHY et M. Fabrice LUGINBÜHL.



La cour d'école de Grémévillers

Sécurité Routière

Adoptons les bons comportements ! Nous ne sommes pas seuls sur la route...

Nous remarquons toutes et tous des incivilités dans les rues de Grémévillers, Choqueuse et Frétoy : le non-respect des STOP, des cédez-le-passage, des passages piétons, à la sortie de l'école, aux arrêts de cars etc.

La route n'appartient pas qu'aux automobilistes, tracteurs ou engins agricoles. C'est un espace où l'on côtoie aussi des usagers plus vulnérables comme les piétons, cyclistes, cyclomotoristes, enfants, jeunes mamans ou assistantes maternelles avec des poussettes, personnes âgées et handicapées...

Cet article a pour but de nous sensibiliser au respect des bons comportements sur les routes et en particulier dans le village.

RAPPEL :

- Rester concentré sur la conduite de notre véhicule, tracteur ou engin agricole ;
- Être attentif à l'environnement (réactions des autres automobilistes, personnes vulnérables, aux panneaux de signalisation : Zone 30, STOP, Cédez le passage, à l'état de la chaussée etc.) ;

En ville ou un grand nombre d'usagers cohabitent, rouler à 60 km/h plutôt qu'à 50 km/h n'est pas sans conséquence. Un piéton a 95% de chance de survie lors d'un choc à 30 km/h, 53% à 50 km/h et seulement 20%* à 60 km/h

Dans l'Oise, entre 2010 et 2016
=
+ 32 % de personnes tuées
sur les routes ! *

- Conduire prudemment en fonction des conditions météorologiques ;
- Respecter les règles élémentaires au volant : la ceinture de sécurité est bouclée, les enfants sont bien attachés dans la voiture...

- Ne pas répondre au téléphone en conduisant ;
- Respecter la vitesse autorisée (50 en agglomération ou autres limitations comme les Zones 30) et les distances de sécurité) ;

Près de 70% des accidents corporels surviennent en agglomération.
1 personne sur 3 tuées
2 personnes sur 3 blessées. *

Ces règles doivent être respectées même si l'itinéraire est familier. Ne pas se dire « *je peux rentrer les yeux fermés* » ou « *ma voiture connaît la route* » ou « *il n'y a jamais personne dans cette rue* ».

En 2016,
3 477 personnes
ont trouvé la mort
sur les routes de France. *

Un conducteur trop confiant
sur la route est moins vigilant.

Le risque c'est de relâcher son attention. En plus de nous mettre en danger, nous mettons les autres en danger.

Soucieuse de la sécurité de tous dans les rues de la commune, la municipalité a mis en place une réglementation afin de faire ralentir les automobilistes qui les empruntent pour une meilleure sécurité des personnes les plus vulnérables.



Un premier radar pédagogique fixe a été installé à Choqueuse, route de Picardie. Un second mobile sera installé à différents points afin de sensibiliser les automobilistes.

Depuis le 22 mars 2017 : *A vélo, port du casque obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans*

« Sans casque à vélo, votre enfant risque plus qu'un bobo »



* Sources : site internet de la Sécurité routière et de l'association prévention routière,

La charte de bon voisinage



Le département de l'Yse se caractérise par la diversité de son territoire et de ses activités. Dans ce territoire à la fois urbain et rural, l'activité agricole représente un poids économique et culturel important notamment par l'espace qu'elle occupe et par le nombre d'emplois directs et indirects qu'elle génère. La campagne attire chaque année de nouveaux habitants qui sont à la recherche de tranquillité, d'espace, d'un cadre et d'une meilleure qualité de vie. Pour les uns, la campagne est un espace réservé avant tout aux activités agricoles qui dépendent de la nature, de la météorologie et du vivant. Pour les autres, la campagne est un espace plein de promesse, la promesse d'une vie plus agréable et plus tranquille en lien avec la nature, l'environnement. Mieux se connaître, c'est mieux se comprendre et mieux se respecter. C'est l'un des sens que nous voulons donner à cette charte.

MES ENGAGEMENTS* EN TANT QU'AGRICULTEUR

ÊTRE À L'ÉCOUTE et mieux faire connaître mon activité et mes projets.

Ne pas insister à **PRÉVENIR MES VOISINS**, en cas de bruit prolongé et intense.

ENFOURIR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE les matières organiques (compost, fumier, boue, lisier...) à proximité des habitations, après épandage.



ÉVITER DE FAIRE DES TRAITEMENTS en période venteuse pour éviter les dispersions.

SIGNALER PAR DES PANNEAUX les travaux agricoles et nettoyer la chaussée en cas de salissures.

CULTIVER de manière à limiter les ruissellements excessifs.

ORIENTER les ententeurs ou les rampes pour ne pas arroser la chaussée en cas d'irrigation.

ÉLAGUER mes haies conformément à la réglementation.

MES ENGAGEMENTS* EN TANT QUE PARTICULIER

COMPRENDRE les atouts et les contraintes de l'activité agricole.

EMPRUNTER LES CHEMINS ruraux ou les chemins de randonnées pédestres, et ne pas traverser les prairies et champs cultivés.

RESPECTER la campagne et ne pas jeter mes déchets y compris végétaux.

TENIR MON CHIEN en laisse afin d'éviter d'effrayer les troupeaux.

NE PAS CUEILLIR les légumes, fruits ou céréales.

ÉLAGUER mes haies conformément à la réglementation.

CHOISIR la conduite douce et **FAIRE ATTENTION** à la vitesse sur les routes.



RECUEILLIR l'accord de l'exploitant avant de pénétrer dans les corps de ferme qui sont des propriétés privées.

FACILITER le passage des véhicules agricoles.

MES ENGAGEMENTS* EN TANT QUE MAIRE

FAIRE APPLIQUER la réglementation.

ANTICIPER ET ÊTRE FORCÉ DE PROPOSITION pour éviter les conflits de voisinage.

VEILLER à ce que les projets communaux prennent en compte les contraintes liées à l'agriculture.

ASSURER dans ma commune **LA CIRCULATION** des engins agricoles.

ÉLAGUER mes haies conformément à la réglementation.

*L'ensemble des engagements des protagonistes sont retranscrits dans le document cadre « Charte de bon voisinage à la campagne » consultable en mairie.

La charte de bon voisinage



UNE ANNÉE D'ACTIVITÉ AGRICOLE DANS L'OISE

LES PARTENAIRES

Les travaux agricoles diffèrent d'une saison à l'autre.
Même si les agriculteurs s'efforcent de réduire au maximum
les gênes pour les riverains, il en existe toujours...

AU PRINTEMPS

- Préparation des sols (labours) et semis,
- Épandage des lisiers et boues d'épuration,
- Entretien des cultures,
- Mise à l'herbe des animaux,
- Fertilisation des sols,
- Soins aux animaux,
- ...

EN ÉTÉ

- Récolte des foin,
- Récolte des cultures,
- Convois agricoles (moissonneuses, paille, ...),
- Tourisme rural,
- Couverture des sols,
- Soins aux animaux,
- ...

EN AUTOMNE

- Semis,
- Ensilage du maïs,
- Récolte des betteraves,
- Épandage des lisiers,
- Couverture des sols,
- Soins aux animaux,
- ...

EN HIVER

- Naissance, nourrissage et sevrage des animaux,
- Labours d'hiver,
- Apports d'engrais,
- Épandage divers,
- Stockage du fumier aux champs,
- Déneigement des routes,
- Soins aux animaux,
- ...



• Chambre d'agriculture de l'Oise
03 44 11 44 23



• Conseil départemental de l'Oise
03 44 66 60 60



• Familles Rurales de l'Oise
03 44 29 04 22



• Préfecture de l'Oise
03 44 06 50 00



• Union des Maires de l'Oise
03 44 45 15 51



• Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Oise
03 44 11 44 15



• Groupement de Gendarmerie de l'Oise
Le 17



• Jeunes Agriculteurs de l'Oise
03 44 11 44 43



• Regroupement des Organismes de Sauvegarde de l'Oise
03 44 74 93 50

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS UTILES
SUR CETTE CHARTE DE BON VOISINAGE
SUR LES SITES SUIVANTS :
OISE.FR
CHAMBRES-AGRICULTURE-PICARDIE.FR

Le repas des cheveux argentés

Le 25 novembre 2017, la cantine scolaire, plus habituée à accueillir les enfants, a reçu nos aînés pour le traditionnel repas de fin d'année.

La municipalité avait invité, comme chaque année, les personnes de la commune de plus de 65 ans.

Monsieur Roger MYLLE et Madame Bernadette DUPUIS, doyens d'âge de l'assemblée, étaient entourés d'une cinquantaine de personnes.

Une minute de silence a été observée par le Maire, les membres du conseil municipal et les invités en mémoire des personnes disparues au cours de l'année.

Le repas a été préparé et servi par Micro Gourmet Paris. Les convives ont passé une agréable après-midi. Le repas s'est terminé vers 18h.



Durant l'après-midi, un quizz d'une dizaine de questions sur Grémévillers a été distribué aux participants. Chacun a pu évaluer ses connaissances sur la commune. Cette année, deux ex-aequo, Mmes Danielle BAILLY et Nicole BRUDERLIN ont obtenu huit bonnes réponses. Un tirage au sort a eu lieu pour les départager. Mme BAILLY a remporté, ainsi que les doyens, un colis de produits locaux (volaille, fromage, légumes etc.)



Cette manifestation est un moment fort dans la vie du village et fait partie de ces moments d'amitié incontournables.

Le colis

Chaque année, la municipalité décide d'offrir un colis aux personnes de 70 ans et plus inscrites sur la liste électorale. La distribution des 47 colis a eu lieu le 16 décembre en matinée. Les conseillers municipaux et Mme Roseline LEULLIER (ex membre du CCAS) sont allés apporter les colis remplis de produits locaux au domicile des personnes concernées.

Cette distribution est l'occasion de rencontrer nos aînés et d'échanger avec eux. Les membres du conseil municipal les remercient pour l'accueil qui leur a été réservé.

La tournée en calèche du Père Noël

Cette année encore, le Père Noël a répondu à l'invitation du Conseil Municipal malgré un emploi du temps fort chargé.

Le 17 décembre, sous un temps agréable, il a fait une première visite dans les hameaux de Frétoy, Choqueuse et à Grémévillers. En effet, le vieil homme à la barbe blanche n'a pas attendu la nuit de Noël pour gâter nos chérubins.

Le Père Noël avait demandé à Monsieur Alain BAHUCHET de l'accompagner en calèche.

Son passage était annoncé par le tintement d'une cloche. Petits et grands l'ont attendu avec impatience. Il a distribué friandises et clémentines. Le père Noël était ravi de sa tournée. Il a pu rencontrer un grand nombre d'enfants. Il les remercie d'ailleurs pour leurs magnifiques dessins.



La municipalité remercie une nouvelle fois Monsieur BAHUCHET (Ferme de la Frette 15 rue Agot – site internet : www.abahuchet.fr) pour avoir accompagné le Père Noël et pour la mise à disposition gracieuse, du cheval et de la calèche.

La fête des voisins

Depuis plusieurs années, la commune participe à l'opération nationale et européenne « la fête des voisins ». En 2017, elle s'est déroulée en plusieurs temps et à différents endroits :

- au Hameau de Choqueuse : le 25 mai rue Neuve ;
- au Hameau de Frétoy : le 25 mai à la ferme de la Frette chez M. BAHUCHET ;
- à Grémévillers : le 10 juin dans l'ancien bâtiment des pompiers.

Ce moment placé sous le signe de la convivialité, du partage et de l'échange a été l'occasion de rencontres entre habitants de la commune. Le principe est simple : chacun apporte de quoi manger et boire.

Le succès de cette fête ne se dément pas.

Quelques dates à confirmer pour 2018 :

- Pour Choqueuse et Frétoy le 26 mai 2018
- Pour Grémévillers le 25 mai 2018.

La bibliothèque Municipale

Les Activités 2017



Le Dimanche 25 novembre 2017 nous avons accueilli le conteur Guy Prunier avec son histoire « tour de méchants » dans le cadre du Festival Contes d'Automne proposé en partenariat avec la Médiathèque Départementale de l'Oise et le soutien de la CCPV.

Là encore carton plein, la journée se termine par un goûter offert par la commune. Il est à noter que notre participation aux contes d'automne n'est permise que tous les deux ans afin de favoriser la participation de toutes les bibliothèques de l'Oise qui le désirent, toutefois nous faisons de notre mieux pour vous proposer un autre spectacle lorsque nous n'y avons pas droit ce qui nous donne un spectacle tous les ans...

A venir en 2018

En avril nous réaliserons une exposition sur le chocolat avec un quizz à la clé et un gouter.

En mai lors de la brocante du Comité des Fêtes, nous vous proposerons une exposition ANUKI qui retrace les aventures d'un petit indien avec une animation Kamishibai, c'est une lecture que l'on effectue en montrant aux enfants des gravures se rapportant au thème à l'aide d'un mini théâtre.

En juillet vous sera proposé l'atelier « lecture sur herbe » c'est une histoire qui vous est contée à l'aide de tapis narratifs et un éveil musical, cela se passe dans la cour de l'école en plein air.

En octobre vous retrouverez « le prix des jeunes lecteurs » pour les classes de Morvillers. Les enfants doivent lire plusieurs livres et élire leur préféré...

Tout au long de l'année des livres sont proposés aux classes et la bibliothèque est ouverte le mardi de 18h00 à 19h00 et le vendredi de 17h00 à 19h00.

Si vous avez du temps libre un coup de main est toujours le bienvenu, nous aurions besoin d'aide pour l'informatisation de la bibliothèque et éventuellement pour la tenue des permanences, nous ne sommes pas contre, également, quelques conseils d'achats afin de pouvoir recueillir différents avis.

En vous remerciant de votre participation, L'équipe de la bibliothèque.

Le Comité des Fêtes



C'est toujours avec la volonté d'animer et de faire vivre le village que les membres du comité des fêtes de Grémévillers, proposent aux habitants de la commune des animations et des activités susceptibles de satisfaire le plus grand nombre, ceci bien sûr dans la mesure de ses moyens financiers et humain et c'est pour cela que nous tenons en premier lieu à remercier toutes les personnes qui de façon quasi-systématique aident les Membres du bureau dans la mise en place et le déroulement des projets . L'association ne serait rien sans ces précieuses aides.

Les personnes intéressées pour aider et participer aux activités sont invitées à nous contacter. Nous serions heureux de les accueillir au sein du groupe.

Une assemblée générale extraordinaire se tiendra le :

Vendredi 26 janvier 2018 à 20H

Salle de la mairie.

Nous vous attendons nombreux.

Ordre du jour : Bilan moral et financier
Élection des membres du bureau
Programme des activités 2018

Nous vous informons que des postes de membres du bureau sont à pourvoir, l'association a besoin de personnes pour perdurer.



Nous restons toujours dans l'attente d'idées nouvelles, nous étudierons toutes les propositions ! Contactez-nous à l'adresse suivante : cdf.gremevillers@gmail.com

COMPTE RENDU DES MANIFESTATIONS DE L'ANNÉE 2017

Mardi - Gras
Matinée éco-citoyenne
Vide grenier
Repas champêtre et feu de St Jean
Sortie au cabaret
Spectacle de Noël et goûter

PROJETS DES ANIMATIONS 2018 (sous réserve de la réélection des membres)



Une date au mois de Mai reste à déterminer
organisée place de l'église.

Tarif 1 €/ 3m + 1€ au mètre supplémentaire.



Date non déterminée
Repas champêtre et feu d'artifice



SURPRISES

Selon les propositions que nous recevrons et celles qui émaneront des éventuelles nouveaux membres du Comité nous ne manquerons pas de vous étonner !!

L'Association des parents d'élèves

L'Association des Parents d'Elèves de Morvillers (APE), Grémévillers, Omécourt et Balleux finance en totalité ou en partie des projets pédagogiques, proposés par les enseignants, en faveur des enfants scolarisés dans les écoles du regroupement scolaire.

Grâce aux bénéfices des différentes manifestations (citées ci-dessous), l'APE finance tous les ans une sortie scolaire pour toutes les classes.

Pour l'année 2018-2019 un projet de classe de neige pour l'école de Morvillers et un projet cirque pour Grémévillers sont déjà en réflexion.

L'APE achète également différents matériels pour les écoles comme des structures, des livres, des vélos etc.

L'assemblée générale du 6 octobre 2017 a élu au bureau de l'association les membres suivants :

- Madame Fabienne SAVARY, Présidente (Morvillers),
- Madame Mélanie BEAUDOIN, Vice-Présidente (Choqueuse),
- Madame Audrey TORCHY, Trésorière (Morvillers),
- Madame Audrey CARON, Vice-Trésorière (Morvillers),
- Madame Lise-Marie TRANCART, Secrétaire (Omécourt),
- Madame Sylvie SOMON, Vice-Secrétaire (Fretoy).

Le domino d'or se déroulera le 25 février 2018 à la salle polyvalente de Morvillers.

Le loto des écoles aura lieu le 24 mars 2018 à partir de 18h à la salle polyvalente de Morvillers.

La kermesse aura lieu le 23 juin 2018 à Morvillers.

L'association vous invite à ces différentes manifestations, votre participation permettra à l'APE de poursuivre ses actions en faveur des enfants.

L'association fait appel à toutes les bonnes volontés pour participer à l'organisation des différents événements et/ou proposer des actions pour les écoles.

Les membres du bureau remercient toutes les personnes qui peuvent soutenir l'association, soit par leur aide, soit par la donation d'un lot ainsi que les mairies pour la réalisation des photocopies et pour le prêt des salles.

Nous renouvelons nos remerciements à M. LE BLEVEC Cyril qui anime le loto gracieusement ainsi que Monsieur BAHUCHET de la Ferme de la Frette 15 rue Agot à Frétoy (www.abahuchet.fr), qui propose à titre gratuit des tours de calèche lors des kermesses à Grémévillers.

Nous vous donnons rendez-vous le 25 février, le 24 mars et le 23 juin 2018.

Le Bouquet de Plumes

Bibliothèque Municipale de GREMEVILLERS

Nous vous proposons ici des résumés de livres que nous avons beaucoup appréciés et que nous souhaitons partager.

Nous n'avons pas la prétention de nous dire critiques littéraires, alors il s'agit juste de quelqu'un parmi d'autres qui exprime ce qu'il a ressenti au cours d'une lecture.

Cette rubrique est ouverte à tous, nous restons à votre disposition si vous aussi vous souhaitez vous exprimer sur un ouvrage, récent ou non, que vous avez particulièrement aimé.



Repose toi sur moi / Serge JONCOUR

Roman Adulte (N. PATTINIER)

Un merveilleux roman où l'auteur met en scène nos aspirations contraires la ville, la campagne, la solidarité et l'égoïsme dans une société dérégulée.

Aurore, styliste reconnue et Ludovic, agriculteur reconverti, partagent la cour intérieure d'un immeuble parisien où se côtoient luxe et précarité. Des corbeaux, dont elle a une peur bleue, ont élu domicile dans cette cour. Il les tuera et de là naîtra une belle complicité, un sentiment amoureux, sans doute seule façon de résister à ce désordre quotidien où tout change : en qui faire confiance ?

1 000 femmes blanches / Jim FERGUS

Bande dessinée Ado / Adulte (E. AREVALO)

En 1875 un échange est organisé entre le Gouvernement Américain et le peuple Indien, le gouvernement livrera 1000 femmes blanches en échange de 1000 chevaux fournis par les Indiens. Cet échange aura pour but de favoriser l'intégration des Indiens. Sur le papier c'est déjà pas très beau mais en réalité Les femmes volontaires ne se bousculent pas, toutefois en écumant les prisons et les asiles on finit par arriver à en trouver.

Ainsi nous voilà ici, un an de la vie de ces femmes « courages », pleine d'amour et d'humour, qui nous ait relaté à travers le journal intime de l'une d'elle. Pas très heureuse, pas plus malheureuses que dans leurs précédentes vies, elles vont devoir se battre et pas forcément contre ceux que l'on imagine.

Dans le deuxième tome « La vengeance des mères » qui vient de paraître donne une suite aux comportements de chacun et laisse bien entendre que la vengeance est un plat qui se mange froid et que l'on ne fait pas impunément du mal à une mère.

C'est l'histoire d'une grenouille / Agnès de LESTRADE et Guillaume PLANTEVIN

Album Jeunesse (E. AREVALO)

C'est l'histoire d'une grenouille et d'autres animaux très très en colère parce qu'on leur a volé leurs mets favoris C'est toi qui m'a volé ? Non mais moi on m'a pris ça ! Ho mais qui est le coupable ?

A La Découverte de nos entrepreneurs



Je me suis installé en 2009 sur l'exploitation familiale en EARL avec ma mère.

L'élevage de volaille (poulets, pintades, dindes et chapons) et la vente directe au magasin de la ferme ont été créés par mes parents en 2003. Au début, environ 700 volailles étaient élevées sur l'exploitation. Depuis, l'élevage n'a cessé de se développer et nous vendons actuellement environ 2000 volailles par an, abattues à la ferme.

Nous sommes présents au marché de Songeons tous les jeudis matin depuis 2012, et depuis septembre 2017 nous participons au marché des saveurs de Bresles tous les derniers vendredis du mois.



Pour élargir la clientèle, en 2014 nous avons décidé de nous associer au projet du GAEC de la chapelle St Jean, avec l'installation d'un distributeur automatique sur l'exploitation de Stéphane et Pauline DREUMONT. Ce projet a permis d'augmenter considérablement la vente de volaille, mais avec les problématiques agricoles actuelles, pour faire perdurer l'exploitation, il fallait trouver une autre source de diversification. Notre souhait était de développer d'avantage la vente directe afin de garder un lien direct avec le consommateur.



Passionné depuis toujours par l'élevage de pigeons, j'ai visité plusieurs élevages et je me suis renseigné plusieurs mois sur cette production atypique et méconnue en Picardie.

C'est ainsi que les premiers pigeons sont arrivés en avril 2017. Pour débiter la production, j'ai commencé avec 30 couples, puis très vite 15 autres couples sont arrivés afin de répondre à la demande. Ce projet rencontre un franc succès, c'est pourquoi j'envisage de monter un nouveau bâtiment pouvant accueillir jusqu'à 500 couples d'ici fin 2018, sachant que le pigeonneau est un met recherché principalement par les restaurateurs gastronomiques.

C'est un élevage particulier mais passionnant, qui demande beaucoup de rigueur sur le plan sanitaire et beaucoup de surveillance. Les couples se forment naturellement, la femelle pond 2 œufs, la couvée dure 18 jours et se fait à tour de rôle entre le mâle et la femelle. Les pigeonneaux sont ensuite nourris environ 30 jours avant d'être abattus. Ils sont prélevés directement au nid, juste avant le premier envol, afin de préserver une viande tendre et raffinée. A découvrir sans plus tarder !

EARL Houet 4 rue alexis Maillat Choqueuse 60380 Grémévillers
06 46 24 00 09 ou au 09 71 51 62 97
www.facebook.com/lafermehouet/



Le Quizz



Ce quizz a été proposé au repas du CCAS.

A) Qui est le bienfaiteur du local périscolaire ?

M. Blaud

M. Jaud

M. Prost

B) Quel âge a la CCPV ?

25 ans

20 ans

15 ans

C) En quelle année le local du cimetière a été rénové ?

2014

2016

2013

D) Combien d'enfants mangent à la cantine en moyenne par jour?

87

97

100

E) En quelle année Mr Marcel LEULLIER fut élu Maire pour la première fois ?

1971

1975

1977

F) Combien de mariages ont été célébrés sur les 5 dernières années ?

10

7

5

G) Combien de naissances ont eu lieu cette année ?

9

5

7

H) En quelle année le tracteur a été acheté ?

2007

2003

2005

I) Quel est le nom de la piscine de Grandvilliers ?

Océane

Atlantis

Neptune

J) En quelle année a été construite la cantine ?

2005

2002

1999

Pour les plus anciens d'entre nous, vous êtes-vous retrouvés ?
Pour les plus jeunes, avez-vous reconnu un parent, un voisin ?
Vous trouverez ci-dessous les noms de toutes les personnes de la photo.

La 1^{ère} rangée du haut :

Charly DEHODENG, Daniel LEGENDRE, Anne-Marie BAILLY, Thérèse DEWANCKELE,
Martine HERTOUX, Catherine DUPUIS, (?) WALLIN

Le 2^{ème} rang du haut :

Francis IBERT, Gérard GORENFLOS, Evelyne THIROUX, Gérard DUBUC, José IBERT, Didier
HORCHOLLE, Régis DURIER, François DUPUIS, Monique HERTOUX, (?) WALLIN, Francis
DUBUC

Le 3^{ème} rang du haut :

Patrick GORENFLOS, Philippe DURIER, ?, Rose-Marie DESCROIX, Marie-Rose DUBUC, ?,
Dominique PELTOT, François DREUMONT, Thérèse DUBUC, Claire MAUMENE, Anne
DUCHATEL, Patrick SILLIER, Maryse HERTOUX

Le 4^{ème} rang du haut :

Chantal MYLLE, Patricia IBERT, Jean-Marc DUPONT, Philippe PUCELLE, Françoise
BRANGER, José MYLLE, Denis HORCHOLLE, ? , Sylvie AURIAUX, Agnès MOREL, Patrick
DUPONT, France DUBUC, Joël SILLIER, Thierry DUCHATEL, Jean-Claude LEULLIER,
Christian LEULLIER

Le dernier rang du bas :

Gildas DEHODENG, Jean-Paul BRANGER, ? , Michel MORTIER, Nicolas BEAUDOIN, ? ,
Jean-Marie BEAUDOIN, ? , Maurice MOREL, Jean-Louis MAUMENE.

Les instituteurs M. et Mme AURIAUX

Si vous connaissez une personne que nous n'avons pas reconnue, vous pouvez nous le
signaler. Nous serions heureux de mettre à jour ce document.

Merci à Jean-Claude et Christian LEULLIER pour la fourniture de la photo.

Si vous avez des photos de Grémévillers,
Si vous avez une photo d'un événement qui s'est passé sur notre commune.
Si vous souhaitez que l'on parle d'un sujet en particulier.
La commission serait heureuse de travailler sur le sujet. Nous restons à votre écoute.

Les réponses du Quizz :

A : M. BLAUD ; B : 20 ans ; C : 2014 ; D : 97 ; E : 1977 ; F : 5 ; G : 9 ; H : 2007 I : Océane ; J : 2002
